

Bloc autonome d'éclairage de sécurité

Ce document répond aux exigences de la norme NF ISO 14 020 établissant les principes directeurs pour le développement et déclarations environnementales ainsi qu'à celle de la norme ISO 14 025 établissant les principes et les procédures de développement de déclarations environnementales de type III.

Date de création : 9 septembre 2008

1. Description du produit

Référence : 226 413 & 227 413
 Identification du produit : BRIO 60F A & BRIO 60F COM
 Fonction : BAES d'évacuation non permanent
 Source lumineuse : tube fluorescent 6W
 Flux lumineux : 55 Lm
 Lampe témoin : 2 LEDs blanches
 Batterie : NiCd 3,6v 1,5Ah
 IP / IK : 42 / 07
 Dimension : 345 x 155 x 65 mm
 Classe : II
 Consommation : 2,7w sous 230V 50 Hz



2. Impacts Environnementaux

Evaluation réalisée sur la base des conditions présentées dans le document « Guide de Modélisation d'un BAES dans EIME - Protocole GISEL version 3 du 22/06/06 ».

A noter que la consommation de 2,7 W sur une tension de 230 V alternatif correspond à 236kW sur 10 ans.

INDICATEURS	VALEURS	UNITES
Epuisement des ressources naturelles	4,87 x 10 ⁻¹³	Années ⁻¹
Energie totale consommée	2686	MJoules
Consommation d'eau	825,45	dm ³
Contribution à l'effet de serre	46165	g~CO ₂ *
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	5,54 x 10 ⁻³	g~CFC ₁₁ *
Potentiel d'acidification de l'air	13,68	g~H ⁺ *
Production de déchets dangereux	1,139	kg

* : le symbole « ~ » signifie équivalent - Logiciel utilisé : EIME version 4.0 / Base de données Codde 10.0

3. Matériaux constitutifs

Nos produits répondent aux réglementations en vigueur relatives à la limitation de substances interdites lors de leur mise sur le marché.

Masse totale du produit : 780 g (y compris emballages, lampes, batteries et consommables)

PLASTIQUES		METAUX		AUTRES	
Polycarbonate	47 %	Fer	11 %	Papier & carton	14 %
Polypropylène	2 %	Nickel	4 %	Ferrites	6 %
Résine polyester	1 %	Cadmium	2 %	Verre	3 %
Résine époxy	1 %	Laiton	2 %	Eau	2 %
PET	1 %	Cuivre	1 %	Fibre de verre	1 %
		Aluminium	1 %		
		Etain	1 %		

en pourcentage de la masse totale du produit pour les premiers matériaux constitutifs